



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

Centre Pénitentiaire
d'Orléans-Saran



Agression ? Prise d'otage?

Peu importe la dénomination, les actes barbares et sans scrupule de nos chers pensionnaires se multiplient au CPOS.

Les faits :

Lors de la distribution du repas, notre collègue a été saisi au niveau de la carotide avec une arme artisanale par un détenu. Il a fallu le professionnalisme et l'expérience de notre collègue et des renforts pour maîtriser ce forcené lequel a été emmené au Quartier Disciplinaire.

Plusieurs questions se posent. Que fait ce détenu en détention classique alors qu'il venait de participer à un mouvement collectif sur un autre établissement? Pourquoi n'est-il pas placé dans une structure adaptée ?

Pour rappel :

Le 1^{er} janvier 2017, une infirmière avait été prise en otage. Aussi en 2015, un lieutenant a été tabassé à mort dans son bureau de la MAH2. Les murs étaient couverts de son sang. Et ce 2 janvier dernier, nous avons UNE NOUVELLE FOIS évité le pire !

Ce laxisme de nos dirigeants inquiète. Doit-on attendre un drame pour enfin voir une réaction ? La politique pro-détenu a assez duré. Vous l'avez constaté dernièrement, le SPS et les autres O.S. se sont unis pour « débrayer » afin de montrer notre mécontentement. Nous avons également rendu hommage à notre collègue Claude décédé du COVID et fraîchement décoré de la légion d'honneur.

Mais lors de ces débrayages, le directeur adjoint a pris la parole « très longuement » sur la sécurité pénitentiaire et a fait un rappel sur l'utilité du masque. Le SPS a fait remarquer à ce dernier qu'il était fort dommage que notre administration n'ait pas eu la même politique en mars dernier. Sa réponse ? « *On s'en fout du mois de mars* ». NON Monsieur !! Le SPS n'a pas oublié et ne s'en fout pas. . Pour rappel, l'interdiction avait été donnée aux agents de porter leurs propres masques (dont Claude) de peur de provoquer « *un climat anxigène* » aux détenus. Certains avaient même été renvoyés chez eux en ayant en prime la remarque « *vous ne méritez pas de porter l'uniforme* »

Des propos très mal placés surtout quand on sait qu'on a essayé de nous faire croire que notre collègue n'était pas décédé du COVID ! NON, nous n'oublierons jamais ce fameux mois de mars 2020 ! La famille appréciera cette remarque...ou pas

Nous avons compris depuis fort longtemps que l'administration ne fera jamais son « méa culpa » d'avoir laissé lors de la première vague ses employés travailler sans protection...

A bon entendeur.

Vive le syndicat 100% surveillant(e)s !

Le bureau local SPS, le 05 janvier/05/2021.

Site internet www.sps-penitentiaire.fr / Email : synd-sps.cp-orleans-saran@justice.fr